

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

tondeuse autonome et à batterie (MI)  
avec station de base (ADO)

VIKING GmbH  
Hans Peter Stihl-Straße 5  
A-6336 Langkampfen / Kufstein  
Autriche

déclare sous sa seule responsabilité que

Désignation : tondeuse autonome à batterie  
Marque : VIKING  
Type : MI 422.1 PC  
Série : 6301

Désignation : station de base  
Marque : VIKING  
Type : ADO 401  
Micrologiciel V 1.02 – 1.04  
Série : 6301

est en parfaite conformité avec les dispositions pertinentes de la directive 2014/53/EU  
et a été mise au point et fabriquée conformément aux versions en vigueur à la date de production correspondante  
des

normes suivantes :

ETSI EN 301 489-1 V 2.2.0 (2017-03)  
ETSI EN 301 489-3 V 2.2.1 (2017-03)  
ETSI EN 301 489-52 V 1.1.0 (2016-11)  
ETSI EN 301 511 V 12.5.1 (2018-02)  
ETSI EN 303 413 V 1.1.1 (2017-12)  
ETSI EN 303 447 V 1.1.1 (2017-09)

L'organisme notifié TÜV Rheinland LGA Products GmbH, Nr. 0197, a vérifié la conformité selon l'annexe III  
module B de la directive et délivré l'attestation d'examen UE de type suivante : RT 60131603 0001

Indications supplémentaires concernant  
le fil de délimitation et la boucle de recherche :  
Plage de fréquence 1,0 kHz – 90 kHz  
Champ maximal < 72 µA/m

Connexion mobile :  
Plages de fréquence prises en charge : E-GSM-900 et DCS-1800  
Puissance d'émission maximale rayonnée :  
E-GSM-900 : 880 – 915 MHz : 33,0 dBm  
DCS-1800 : 1710 – 1785 MHz : 30,0 dBm

Conservation de la documentation technique :  
STIHL Tirol GmbH  
Homologation de produit

L'année de fabrication et le numéro de machine (Ser.-No) sont indiqués sur l'appareil.

Langkampfen, 02/01/2018

VIKING GmbH

par délégation



Sven Zimmermann

Directeur du service Conception

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE